PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 OCTOBRE 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le mercredi 15 octobre 2025, à 19 h 03 le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville, à Magny-les-Hameaux, sous la vice-présidence de Madame Frédérique DULAC,

MEMBRES PRESENTS: Frédérique DULAC, Arnaud BOUTIER, Yolande GROBON, Crystèle GUILLARD, Anne DEUDON, Muriel COINCE, Marc CONGARD, Evelyne COURTECUISSE, Jean-Marie THEBAULT, Jacqueline GESTIN, Gasparine MIRABEL, Hayat LAKHYALI

MEMBRES EXCUSES : Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHET, Magali DOUSSE, Slimane MOALLA, Nathalie SENU

Le quorum est atteint.

Rappel de l'ordre de jour :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Liste des décisions
- Aides facultatives
- Aide au départ voyage mémoriel 2026 du collège Albert Einstein
- Questions diverses

Madame Frédérique DULAC a été élue secrétaire de séance.

- Approbation du Procès-verbal du Conseil d'administration du 18 septembre 2025

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 18 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

• <u>Liste des décisions du Président – article R.123-21 Code de l'action sociale et des</u> familles

Du 10/09/2025 au 02/10/2025				
30/09/2025		Aide alimentaire	60€	Assistante sociale
30/09/2025	" A	Aide alimentaire	80€	Assistante sociale
02/10/2025		Aíde alimentaire	40€	CCAS

Aides facultatives

Madame DULAC présente les demandes d'aides financières.

Aide n°38/2025 - Dossier présenté par le CCAS

Monsieur

Domicilié à Magny-les-Hameaux :

Sollicite une aide auprès du CCAS, pour prendre en charge un mois de loyer, soit un montant de 450,00 € auprès de la propriétaire et l'octroi de 40,00 € de CAP.

DELIBÉRATION:

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

ACCORDE à Monsieur I domicilié à Magny-les-Hameaux:

une aide financière d'un montant de 450,00 euros afin de l'aider et de 40,00 euros de CAP.

La somme sera versée directement à la propriétaire.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

PUBLICATION:

Certifié exécutoire: 28/10/2025

Aide n°39/2025 - Dossier présenté par le CCAS

Monsieur

Domicilié à Magny-les-Hameaux :

Sollicite une aide auprès du CCAS, pour prendre en charge un mois de loyer d'un montant de 970,32 euros auprès d'Antin Résidences.

DELIBÉRATION:

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

ACCORDE à Monsieur

domicilié à Magny-les-Hameaux :

, une aide

financière d'un montant de 970,32 euros pour le paiement d'un mois de loyer afin de l'aider.

La somme sera versée à Antin Résidences.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

PUBLICATION:

Certifié exécutoire: 28/10/2025

Aide au départ voyage mémoriel du Collège Albert Einstein

En 2026, le collège organise pour les 3èmes, un séjour mémoriel, cette fois dans l'Est de la France : du 8 au 10 avril et du 15 au 17 avril. Le programme comporte le camp de concentration de Natzxeiler-Struthof, le mémorial de Verdun, la ville de Strasbourg et le Parlement Européen.

Actuellement, le coût du séjour envisagé par le Collège est de 330 € par élève. Une famille a déjà commencé à prendre attache auprès du CCAS pour connaître les possibilités d'aide.

DELIBÉRATION:

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

AUTORISE M. le Président à accorder une aide financière aux familles dont l'enfant, scolarisé en troisième au Collège Albert Einstein, participe à l'un des voyages organisés au cours de l'année 2026 dans l'est de la France, selon les modalités suivantes :

Quotient Familial	Participation	Reste à charge
calculé sur RFF/nbre parts	famille	CCAS
		versé directement au
		Collège
QF< 5 000	65€	265 € (80%)
5 001 <qf< 000<="" 10="" td=""><td>130 €</td><td>200 € (60%)</td></qf<>	130 €	200 € (60%)
10 001 < QF < 15 000	180 €	150 € (45%)

L'aide financière sera versée directement au Collège. Une liste des bénéficiaires sera établie au regard de leur quotient familial.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

PUBLICATION:

Certifié exécutoire: 28/10/2025

La prochaine réunion du CA du CCAS sera prévue le :

• Mercredi 19 novembre 2025 à 19h00

La séance est levée à 19h45.

Frédérique DULAC Vice-Présidente du C.C.A.S

